

T402-04

L'ECONOMIE DE L'UNION EUROPEENNE

par Monsieur le Bâtonnier **Bernard du GRANRUT**

Président d'Honneur de l'Unca



M. le Bâtonnier Bernard du GRANRUT,
Président d'Honneur de l'UNCA

L'économie de l'Union européenne

Difficulté sur un sujet aussi vaste de réaliser une synthèse.

D'autant plus que depuis un an, une large information a été diffusée, accélérée par la mise en œuvre de la procédure conduisant à la naissance de l'euro le 1^{er} janvier 1999, c'est-à-dire dans six mois : demain.

Je voudrais dans un premier temps faire le point d'un certain nombre de données chiffrées et d'éléments juridiques de base.

Pour la plupart d'entre vous, ces données sont connues et je prends le risque cependant de ce rappel.

11 pays sur 15 membres de l'Union Européenne participeront le 1^{er} janvier 1999 à l'Union Monétaire.

Resteront dans les pré-in (??) :

La Grèce, comme ne remplissant pas en 1998 les critères fixés par le Traité de Maastricht, mais ayant manifesté par son adhésion récente au SME, sa volonté de remplir le plus rapidement possible toutes les conditions d'une entrée qui pourrait se placer au 1^{er} janvier 2002.

Le Royaume-Uni et le Danemark qui s'étaient réservés lors de la ratification du Traité une clause d'opting-out.

La Suède qui avait ratifié le Traité sans réserves n'a pas volontairement rempli la condition d'adhésion au SME pendant au moins deux ans et en réalité se heurte à son opinion publique qui serait opposée à l'UME.

On peut cependant supposer que si, comme il est probable, le Royaume-Uni décide dans deux ou trois ans d'adhérer, le Danemark suivra, et la Suède sera contrainte d'adhérer également.

Il est intéressant de mesurer l'importance que représente le bloc des 11 pays :

291 millions d'habitants

EU : 269.015.(??)

PIB par habitant 11 9,3 SPA standard et pouvoir d'achat
EU 29

part dans le PIB mondial

UE.11 : 19,4 %

EU 19,4 %

Part du commerce extérieur des 11 # 10 % # EU, ce qui démontre que l'économie de la zone euro sera comme celle des EU peu tributaire de l'économie mondiale.

Cette économie sera alimentée par l'activité entre les différents pays et le développement des échanges entre les pays de la zone euro.

En revanche, cette constatation devrait inciter ces pays à développer leur activité économique avec le P.E.C.O mais surtout avec les pays hors Europe.

L'économie de l'Union européenne et l'euro

a - Le **Traité de Maastricht** a été ratifié en France par un référendum mais à une très faible majorité.

Avec des difficultés dans certains autres pays
Avec des réserves pour le Royaume-Uni et le Danemark.

Il est cependant solidement soutenu par les pays qui représentent une part très importante du PIB.

Trois pays :	L'Allemagne pour	33,5 %
	La France pour	22,4 %
	L'Italie pour	18,2 %
	soit	74,1 % du PIB de la zone

Depuis le 2 mai 1998, le caractère irréversible de l'arrivée de l'euro s'est donc affirmé malgré des oppositions très affirmées.

b - La **principale opposition** a été de s'attacher au nationalisme et, notamment, qu'une Europe politique aurait dû être instituée avant de créer une monnaie unique. Elle est toujours développée.

On a mis la charrue avant les bœufs.

Cette thèse traduit en réalité une opposition à la réalisation de l'Europe.

En effet, il n'existe pas de consensus pour la formation d'une Europe politique.

Les développements récemment intervenus le démontrent :

Sommet de Cardiff - Lettre commune Chirac-Kohl montrent que des débats existent, et pour l'instant sans solution

- sur l'importance du rôle de la Commission et du Conseil des Chefs d'Etat et de Gouvernement,

- sur la part qu'il faut réserver à la subsidiarité, c'est-à-dire la part d'autonomie des états - c'est le rôle des Nations,

- sur les modifications à apporter aux institutions conçues pour une Europe à six qui fonctionnent difficilement dans une Europe à 15 et qui seraient bloquées dans une Europe à 21 avec la Pologne, la Hongrie, la République Tchèque, la Slovaquie, l'Estonie et Chypre, c'est-à-dire les PECO - Pays Européens Centraux et Orientaux.

Soulignons que les Institutions européennes donnent actuellement dans la répartition des voix un poids considérable aux petits pays lorsque l'unanimité est requise ou même les votes à la majorité

alors que

le Luxembourg a 420.000 habitants et 0,2 % du PIB de la zone,

l'Irlande 3,7 millions d'habitants et 1,1 % du PIB,

le Portugal 10 millions d'habitants mais 1,5 % du PIB,

la Finlande 5 millions d'habitants mais 1,8 % du PIB.

c - La monnaie unique : nouvelle étape vers l'Union Européenne

Jean Momet disait : « *L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait* ».

La démonstration de l'exactitude de cette prédiction est la mise en place de la monnaie unique.

Il n'existe aucun précédent historique d'une telle unification monétaire, originale par la méthode de création, son étendue territoriale et l'ampleur de la population concernée.

Pour les citoyens, l'introduction de l'euro concrétise la construction européenne comme jamais encore depuis son demi-siècle d'histoire.

Les objectifs de la politique monétaire

Le **Traité** a plus spécialement pour but de réaliser la stabilité des prix par la réalisation d'une monnaie stable.

Il n'existe dans le **Traité** aucune disposition pour l'établissement d'une monnaie forte.

La stabilité de la monnaie est une condition du développement de l'Economie.

Elle conditionne le rapprochement des économies des pays participants.

Cette stabilité se traduit par une lutte contre l'inflation.

La stabilité a pour conséquence notamment le maintien du pouvoir d'achat des retraités dont l'importance sera primordiale dans les prochaines décennies.

Cette union monétaire que réalise l'euro a déjà existé avec l'existence du fait de l'étalon or.

Comme le rappelle M. de Silguy dans son ouvrage sur l'euro :

« Pendant un siècle (1816-1914), l'étalon or a permis une fixité à peu près parfaite des taux de change et une relative stabilité des prix ».

Inutile de rappeler que cette stabilité encourage l'épargne, permet de diminuer les taux d'intérêts.

L'économie de l'Union

Elle a été définie par la Commission pour 1998 et se résume dans les titres d'un document appelé « *réflexions de politique économique en vue des grandes orientations de 1998* ».

Le titre est « *Croissance et emploi dans le cadre de la stabilité de l'UEM* ».

La politique de l'Union est de créer un lien indissociable entre union monétaire et union économique pour